



Paris, le 5 avril 2022

Mesdames les Présidentes,  
Messieurs les Présidents,  
Chères et chers collègues,

Nous sommes heureux d'accueillir les 15 et 16 mai prochains à Paris, au Palais du Luxembourg, siège du Sénat français, la Conférence interparlementaire sur les défis migratoires, dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne.

Les thématiques des migrations et de l'asile sont majeures pour l'Union européenne. Celle-ci doit, dans le respect de l'État de droit et du principe de dignité humaine affirmés par les traités européens, des principes constitutionnels des États membres et des engagements internationaux qui les lient, trouver les moyens d'une action résolue. La guerre en Ukraine souligne toute l'actualité de cette question.

Dans ce contexte, il importe que les représentants des commissions intéressées des Parlements des États membres puissent échanger et prendre position sur le renforcement des mesures de contrôle aux frontières et de retour dans les pays d'origine, sur les mécanismes de solidarité à mettre en œuvre entre les États membres pour l'accueil des migrants, sur la prise en charge des personnes secourues en mer, sur la politique commune de délivrance de visas, sur les forces et les faiblesses du régime d'asile européen commun et sur les conditions d'intégration des étrangers accueillis.

Aussi avons-nous le plaisir de vous convier à cette réunion qui comportera deux volets :

- le premier, sur les enseignements de la crise migratoire de 2015, dans le contexte de la guerre en Ukraine ;
- le second, sur la maîtrise des frontières extérieures.

Participeront à nos travaux, notamment, des représentants de la Commission européenne, du Parlement européen, de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex), de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) et du Gouvernement français.

Conformément à l'usage, cette réunion pourra accueillir jusqu'à quatre représentants par Parlement, soit deux par Chambre pour les Parlements bicaméraux.

Vous trouverez en pièce-jointe le programme prévisionnel de cette réunion.

Dans l'attente de vous y accueillir, nous vous prions d'agréer, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, chers collègues, l'expression de nos salutations les meilleures.



François-Noël BUFFET

Président de la commission des lois  
du Sénat



Yaël BRAUN-PIVET

Présidente de la commission des lois  
de l'Assemblée nationale